



ASSOCIATION DES ELEVES ET DES ANCIENS ELEVES
DES LYCEES ET COLLEGES MILITAIRES
DES ECOLES MILITAIRES PREPARATOIRES
ET DES ANCIENS ENFANTS DE TROUPE

Assemblée Générale 2026

Procès-verbal

L'Assemblée Générale a eu lieu en distanciel avec votes possibles par correspondance ou sur le site de l'association.

Ouverture de « l'urne électronique » du site et du fichier des saisies des votes par correspondance.

L'ensemble des votes a été recueilli soit par la saisie des votes par correspondance, soit par le système des votes mis en place sur le site. A noter que nous avons aussi pris en compte les pouvoirs reçus.

Bien entendu, les contrôles nécessaires ont été faits pour s'assurer qu'un même votant n'avait pas pu voter plusieurs fois.

Sur les 3132 membres (dont 1420 élèves) à jour de cotisation 2026, 335 membres se sont exprimés (135 par vote papier et 200 par vote électronique)

Approbation des documents spécifiques à l'association :

A.1^{ère} résolution : Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 2025, communiqué dans le magazine AET n° 299, pages 16 à 20.

Le procès-verbal de l'AG 2025 est adopté avec 328 voix « favorable » et 3 « abstention ».

B. 2^e résolution : Approbation du rapport moral et d'activité présenté par le président général, publié dans le magazine n° 301 page 14.

Le rapport moral et d'activité est approuvé avec 328 voix « favorable » et 3 « abstention ».

C.3^e résolution : Approbation des comptes de résultat et du bilan, arrêtés au 31 décembre 2025.

Le compte de résultat et le bilan au 31 décembre 2025 sont approuvés avec 325 voix « favorable » et 6 « abstention ».

D.4^e résolution : quitus aux administrateurs pour l'exercice 2025.

Le quitus est donné avec 324 voix « favorable » et 7 « abstention ».

E.5^e résolution : approbation du budget prévisionnel 2026.

L'assemblée générale adopte le budget prévisionnel 2026 avec 322 voix « favorable », 2 voix « défavorable » et 7 « abstention ».

E.6^e résolution : Affectation au report à nouveau du solde excédentaire de l'exercice 2025.

La 6^e résolution est approuvée avec 326 voix « favorable » et 5 « abstention ».

E- 7^e résolution Election du comité d'éthique :

- Michel Nugeyre (52 Bi 58 Ai 60).
- Jean-Luc Sedon (Ai 62-65)
- Daniel Grossin (59 Tu 63 Au 65 Ai 65)
- Jacques Gicaillaud (60 LM 64)

Le comité d'éthique est élu avec 323 voix « favorable », 1 voix « défavorable » et 5 « abstention »

E- 8^e résolution : Cotisation et abonnement au 1er janvier 2027 : inchangé par rapport à 2026

Les cotisations restent inchangées par 326 voix « favorable » et 5 « abstention ».

E- 9^e résolution : Cessation de fonction de Kevin DORME (article 24 et article 29 du statut)

La résolution est adoptée avec 309 voix « favorable » et 21 « abstention ».

E- 10^e résolution ; Réélection au conseil d'administration

Les quatre administrateurs qui se représentent sont réélus :

- Alain BAUDEL est réélu avec 320 voix
- Daniel BOURREL est réélu avec 316 voix
- Elodie CHAUVET-VERDUCCI est réélue avec 319 voix
- Yves JAVELAUD est réélu avec 313 voix

E- 11^e résolution : Election au conseil d'administration de nouveaux membres

Les quatre candidats au poste d'administrateur sont élus :

- Lucien LEGAY est élu avec 313 voix
- Alice KUBIACZYK est élue avec 319 voix
- Jean-Marie CHARPENTIER est élu avec 319 voix
- Thierry-James FACQUER est élu avec 312 voix

Philippe Hemled,
Secrétaire général adjoint.